

30 juin 2023 -17:06

Appartient à Conseil des ministres du 30 juin 2023

## Recettes des contrôleurs fiscaux

Le Conseil des ministres a pris acte de la mise en œuvre proposée par le ministre des Finances Vincent Van Peteghem de la notification budgétaire du 31 mars 2023 relative aux recettes des contrôleurs fiscaux.

Le Conseil des ministres du 31 mars 2023 a validé les notifications budgétaires du contrôle budgétaire 2023 qui prévoient notamment que le ministre des Finances soumettra au gouvernement, d'ici le 31 juillet 2023, une proposition concernant le renforcement

- du contrôle du Code des droits et taxes divers
- de la capacité de contrôle local pour exonération du versement du précompte professionnel
- du contrôle de la déduction de la TVA pour les contribuables mixtes

Par conséquent, cette proposition met en œuvre la notification budgétaire du 31 mars 2023.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale  
Rue de la Loi, 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers  
Porte-parole  
[miet.deckers@vincent.minfin.be](mailto:miet.deckers@vincent.minfin.be)